

NOTICE
Osteopen 100 mg/ml solution injectable pour chiens

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd.
Loughrea
Co. Galway
Irlande

Fabricant responsable de la libération des lots :

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd.
Loughrea
Co. Galway
Irlande

ou

Labiana Life Sciences, S.A.
C/Venus
26 – Pol. Ind. Can Parellada
Terrassa
08228 Barcelone
Espagne

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Osteopen 100 mg/ml solution injectable pour chiens
Polysulfate de pentosane sodique

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Par ml :

Substance active :

Polysulfate de pentosane sodique 100 mg

Excipients :

Alcool benzylique E1519 10,45 mg

Autres excipients, q.s.

Solution aqueuse transparente de couleur jaune pâle pour administration sous-cutanée.

4. INDICATION(S)

Pour le traitement des boiteries et des douleurs liées à la pathologie articulaire dégénérative/ostéoarthrite (arthrose non infectieuse) chez le chien dont le squelette a atteint la maturité.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser pour traiter l'arthrite septique. Un traitement antimicrobien adéquat doit être initié dans ce cas.

Ne pas utiliser chez les chiens présentant une insuffisance hépatique ou rénale avancée ou des signes d'infection.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser chez le chien dont le squelette n'a pas atteint la maturité (c.-à-d. chez les chiens dont les cartilages de conjugaison des os longs ne se sont pas soudés).

Le polysulfate de pentosane ayant un effet anticoagulant, ne pas utiliser chez les chiens présentant des troubles sanguins, des troubles de la coagulation, des saignements, un traumatisme ou des tumeurs malignes (en particulier l'hémangiosarcome) ou pendant la période péri-opératoire de 6 à 8 heures.

Ne pas utiliser en cas d'arthrite d'origine immunologique (p. ex. arthrite rhumatoïde).

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Une réaction rare à l'injection peut survenir dans les 24 heures chez l'animal apparemment en bonne santé. Dans ces circonstances, le traitement doit être interrompu et un traitement symptomatique doit être administré.

L'expérience indique qu'il est possible que, dans de très rares cas, les chiens vomissent immédiatement après l'injection de polysulfate de pentosane. Ces chiens ne nécessitent généralement pas de traitement médical et se rétablissent sans problème. Il est déconseillé de poursuivre le traitement au polysulfate de pentosane.

Un autre effet indésirable très rare découlant de l'administration du polysulfate de pentosane sodique chez les chiens consiste en une dépression et une léthargie légères apparentes durant au maximum 24 heures.

Des vomissements, une diarrhée, une léthargie et une anorexie ont été rapportés à la suite de l'administration du polysulfate de pentosane. Ces symptômes peuvent résulter d'une réaction d'hypersensibilité et peuvent nécessiter un traitement symptomatique adéquat, dont l'administration d'un antihistaminique.

L'administration du médicament vétérinaire aux doses recommandées augmente le temps de thromboplastine partielle activée (aPTT) et le temps de thrombine (TT). Ces effets peuvent persister jusqu'à 24 heures après l'administration chez les chiens en bonne santé. Dans de très rares cas, ils peuvent engendrer des effets cliniques, mais le polysulfate de pentosane sodique ayant un effet fibrinolytique, la possibilité d'un saignement interne dû à une tumeur ou à une anomalie vasculaire doit être envisagée en cas d'apparition de symptômes. Il est recommandé de surveiller que l'animal ne présente pas de symptômes de perte de sang et qu'il est traité de manière adéquate.

Des troubles du saignement tels que des saignements de nez, des diarrhées hémorragiques et des hématomes ont été rapportés.

Des réactions locales telles qu'un œdème transitoire ont été observées à la suite de l'injection.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- Très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- Fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- Peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1.000 animaux traités)
- Rare (entre 1 et 10 animaux sur 10.000 animaux traités)
- Très rare (moins d'un animal sur 10.000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

Vous pouvez également le signaler par votre système national de pharmacovigilance.

7. ESPÈCE CIBLE

Chiens

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Voie sous-cutanée.

3 mg de polysulfate de pentosane sodique/kg de poids corporel (équivalent à 0,3 ml/10 kg de poids corporel) à quatre occasions, avec un intervalle de 5 à 7 jours.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Administrer par injection sous-cutanée aseptique uniquement. Une seringue correctement graduée doit être utilisée afin d'administrer la dose requise correctement. Ceci est particulièrement important lors de l'injection de petits volumes. Pour établir la dose adéquate, le poids de chaque animal doit être déterminé avant d'administrer le médicament vétérinaire.

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver le flacon dans la boîte en carton de façon à protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon et le carton d'emballage après « EXP ». La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 84 jours.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Ne pas dépasser la dose standard. L'augmentation de la dose recommandée peut exacerber les raideurs et l'inconfort.

Le polysulfate de pentosane sodique ayant un effet fibrinolytique, la possibilité d'un saignement interne dû à une tumeur ou à une anomalie vasculaire doit être envisagée, et une mesure thérapeutique adéquate doit être prise.

Il a été rapporté qu'un chien qui a souffert de lacérations pulmonaires douze mois auparavant a présenté un saignement pulmonaire sévère après une injection de polysulfate de pentosane sodique. Utiliser avec précaution chez les chiens présentant des antécédents de lacérations pulmonaires.

La vigilance est également recommandée en cas d'insuffisance hépatique.

Le polysulfate de pentosane sodique a un effet anticoagulant.

Il est recommandé de surveiller l'hématocrite et le temps de remplissage capillaire lors de l'administration du médicament vétérinaire.

Éviter toute injection intramusculaire au vu du risque d'hématome au site d'injection.

Ne pas administrer plus de trois cycles de quatre injections sur une période de douze mois.

Il est recommandé de surveiller que l'animal ne présente pas de symptômes de perte de sang et qu'il est traité de manière adéquate. Interrompre le traitement en cas de symptômes d'augmentation des saignements.

Un effet clinique ne peut être observé avant la seconde injection du traitement.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Le conservateur alcool benzylique peut provoquer des réactions d'hypersensibilité (allergiques) chez les personnes sensibilisées. Si vous savez que vous êtes sensibilisé(e), manipulez ce médicament vétérinaire avec précaution. En cas de contact accidentel avec la peau ou l'œil, rincer immédiatement la zone affectée avec de l'eau.

Se laver les mains après utilisation.

Gestation et lactation :

Des études de laboratoire réalisées sur des lapins ont démontré des effets embryotoxiques associés à un effet principal sur le parent à des doses quotidiennes répétées 2,5 fois supérieures à la dose recommandée.

La sécurité du médicament vétérinaire chez l'animal en gestation ou qui allaite n'a pas été étudiée. Son administration est donc déconseillée chez les animaux en gestation ou qui allaitent.

Le médicament vétérinaire ne peut être administré à la parturition à cause de ses effets anticoagulants.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Les AINS, et l'aspirine en particulier, ne peuvent être administrés en association avec le polysulfate de pentosane sodique, car ils pourraient avoir une incidence sur l'adhésion des thrombocytes et intensifier l'activité anticoagulante du médicament vétérinaire. Il a été démontré que les corticostéroïdes étaient antagonistes à plusieurs effets du polysulfate de pentosane sodique. En outre, l'administration de médicaments anti-inflammatoires peut augmenter de manière prématurée l'activité du chien, ce qui peut interférer avec les effets analgésiques et régénérateurs du médicament vétérinaire.

Ne pas administrer en concomitance avec des stéroïdes ou des médicaments anti-inflammatoires non-stéroïdiens, dont l'aspirine et la phénylbutazone, ou au cours des 24 heures suivant telle administration.

Ne pas utiliser en concomitance avec de l'héparine et d'autres agents anticoagulants.

Absorption : Chez le chien, un pic plasmatique de 7,40 µg- μ g de sulfate de pentosane sodique/ml est obtenu 15 minutes après l'administration sous-cutanée.

Distribution : Le polysulfate de pentosane sodique se lie à de nombreuses protéines plasmatiques avec une force d'association et de dissociation variable, entraînant un équilibre complexe entre le médicament lié et non lié. Le polysulfate de pentosane sodique est fortement concentré au niveau du foie, des reins et du système réticulo-endothélial. Il est de faible concentration dans les tissus conjonctifs et les muscles. Des études réalisées sur des lapins ont démontré que les concentrations thérapeutiques de la substance active au niveau du cartilage articulaire restaient inchangées pendant 4 à 5 jours après l'administration. Le volume de distribution est de 0,43 l chez les chiens.

Biotransformation : La désulfatation du polysulfate de pentosane sodique a lieu dans le système hépato-réticulo-endothélial, avec le foie comme site principal d'activité. La dépolymérisation a également lieu au niveau des reins.

Élimination : Le médicament vétérinaire est éliminé avec une demi-vie d'environ 3 heures chez le chien. La dose administrée est éliminée à environ 70 % dans les urines 48 heures après l'injection.

Incompatibilités :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Une augmentation transitoire du temps de saignement d'une durée de 3 à 4 heures a été observée à une dose 3 fois supérieure à la dose recommandée. Les surdosages quotidiens répétés cinq fois supérieurs à la dose recommandée ou plus ont entraîné une anorexie et une dépression, tous deux réversibles avec l'arrêt du traitement.

Le surdosage peut être associé à une lésion hépatocellulaire ainsi qu'à une élévation du taux d'ALAT proportionnelle à la dose.

L'augmentation de l'aPTT et du TT est proportionnelle à la dose. En cas de doses répétées plus de cinq fois supérieures à la dose recommandée, ces augmentations peuvent persister plus de 1 semaine après l'administration chez des chiens en bonne santé. Les symptômes associés à ces anomalies peuvent comprendre un saignement au niveau de l'appareil digestif, des cavités corporelles et des ecchymoses. Les doses répétées plus de dix fois supérieures à la dose recommandée peuvent entraîner un décès, à la suite d'une hémorragie gastro-intestinale.

En cas de surdosage, les chiens doivent être hospitalisés et observés et recevoir un traitement de soutien comme le vétérinaire le juge nécessaire.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Octobre 2021

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Présentations : Flacons de 10 ml et de 20 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

BE-V579457

DÉLIVRANCE

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

Distributeur:

Fendigo sa/nv

Avenue Herrmann Debrouxlaan 17

BE 1160 Bruxelles

Tel: +32 2 734 46 90